

Condamnation de Christine Tassin : énormément de commentaires lui sont favorables !

written by Amelie Poulain | 23 février 2018



Christine, beaucoup de citoyens sont avec vous, je l'ai lu dans les commentaires liés aux articles parus dans la Presse (orange aujourd'hui, l'Express en 2017, les autres n'ouvrant pas aux commentaires...).

Les gens apparaissent même très remontés et révoltés, ce qui se passe passe de moins en moins inaperçu apparemment malgré le parti-pris de l'AFP et des autres journaux. Même le Figaro a relayé votre condamnation :

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/03/31/97001-20170331FILWWW00204-condamnation-pour-un-discours-islamophobe.php>

On a le sentiment que les manipulations des medias sont de moins en moins efficaces. Comment Macron va-t-il renverser la vapeur ou du moins s'y essayer ?

Lu sur orange :



▪ **maternelle34** – Il y a 9 heures

Cette femme courageuse a subi l'ire des juges très islamophiles, elle n'avait aucune chance d'être relaxée puisque désormais la liberté d'expression est tenue en laisse par des associations très agressives qui portent souvent plainte pour la museler et au passage encaisser des dommages intérêts. Dès lors que la critique porte sur cette religion, la personne dissidente peut courir le risque d'être condamnée pour un délit qui n'existe plus depuis longtemps en France: le délit de blasphème remis au goût du jour en faveur de cette religion devenue intouchable depuis que nos dirigeants politiques comptent sur ses adeptes pour se maintenir à n'importe quel prix au pouvoir. J'imagine déjà la satisfaction des ennemis de la FRANCE qui vont pouvoir continuer, en toute impunité, leur conquête sans rencontrer le moindre obstacle bien au contraire !



▪ **luciditas** – Il y a 10 heures

Condamnée pour avoir laissé surgir la vérité que les faibles ne veulent pas entendre ?

▪ **paysan44** – Il y a 11 heures

J e ne suis pas étonné qu'on en arrive à penser comme cela, chacun chaque jour est amené à constater ce qui va dans ce sens.



▪ **boajac** – Il y a 11 heures

Avant de juger les juges auraient dus lire le coran, moi je l'ai lu.



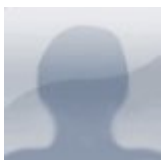
▪ **odry** – Il y a 12 heures

Heureusement que des gens osent dire certaines vérités...Les rappers qui insultent la France et la police ,ne sont pas inquiétés
Ce pays ouvre des portes à ceux qui ne nous apportent rien...Que nous apportent l'islam??????



▪ **camus** – Il y a 12 heures

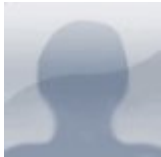
plus facile de condamner cette femme qui dit tout haut ce que beaucoup de citoyens pensent et n'ont pas le droit d'exprimer que de condamner les meurtriers de nos enfants



▪ **palombe47** – Il y a 12 heures

Pour ceux qui crient facilement au « racisme », vous confondez racisme et opinion sachant que cette religion veut être un instrument politique

pour beaucoup de ses adeptes pour influencer et orienter la tendance politique de ce pays . Le racisme a bon dos et vous permet surtout de clore le débat avant de l'ouvrir et de mettre au pilori avec une jugement péremptoire et définitif vos détracteurs. Décidément, la démocratie n'est pas votre tasse de thé



■ **franceouestjustice** – Il y a 12 heures

Je comprend pourquoi un personnage décrié parlait de complot . La justice n'est que dans un sens , combien de temps allons nous supporter tout ça ?.

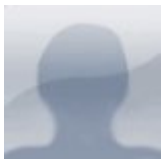
s



■ **nationF** – Il y a 12 heures

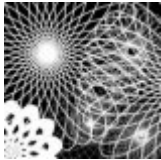
Elle est passée sur TV Libertés il y a plusieurs jours

masquer les réponses



■ **rituel** – Il y a 13 heures

Et les prédicateurs salafistes qui déversent à longueur de journée leurs propos haineux à l'égard de la France, ils sont condamnés eux?
C'est bien pire que ce qu'a pu dire ou faire madame Tasin !



▪ **cyrano62** – Il y a 13 heures

Pourquoi ne suis je donc pas étonné ?



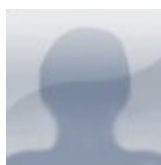
▪ **nanard66** – Il y a 13 heures

les paroles de haine contenu dans les preceptes islamiques devraient faire l'objet d'une condamnation



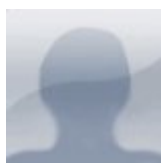
▪ **grandblond** – Il y a 13 heures

Comme quoi toute vérité n'est pas bonne à dire !



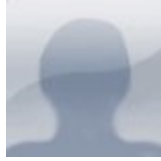
▪ **foutlecamp** – Il y a 13 heures

Elle a raison.... absolument raison. Ces juges seront bientôt jugés eux aussi. HONTEUX . La FRANCE ne sera pas islamiste



▪ **ROY21** – Il y a 13 heures

comment adhere t on a cette association



■ **colorman06** – Il y a 13 heures

c'est une association dont l'argent devrait couler a flot c'est une honte de ne pas aider cette association

Avec l'inévitable Momo de service :



■ **mahomet00** – Il y a 13 heures

la prochaine fois, c'est la prison directe ..



■ **mahomet00** – Il y a 13 heures

bravo a la justice française !!!!

signaler au modérateurrépondre



■ **lance** – Il y a 12 heures

la vérité vous ferait-elle peur?

<https://actu.orange.fr/france/association-anti-islam-condamnee-en-appel-pour-un-discours-islamophobe-CNT000000YGCux.html>

Note de Christine Tasin

Merci Amélie pour ces éléments positifs. Mais on aimerait que les gens aient un peu plus le courage de leurs opinions au boulot, en famille et dans l'isoloir... Il faut que les patriotes osent, partout, dire la vérité sur l'islam.

Et tous ces gens qui sont avec nous, qu'attendent-ils pour nous aider en nous rejoignant, en rendant Résistance républicaine plus forte par le nombre de ses adhérents, en cotisant (une adhésion c'est 36 euros annuels et c'est, avec les dons, notre seule source de fonctionnement), pour nous envoyer leur obole afin de participer à la lutte ?

Merci à nos lecteurs de rappeler tout cela en allant sur les commentaires, sur les forums, sur facebook... pour porter la bonne parole et encourager ceux qui sont de coeur avec nous à participer à la lutte.

Vous pouvez en même temps leur donner les liens et adresses pour adhérer ou faire un don .

Exemple de commentaire à laisser :

Merci pour votre lucidité, n'hésitez pas à aider Christine Tasin, à aider la Résistance anti-islam en faisant un don pour lutter contre la persécution judiciaire à son association, ou à y adhérer pour qu'elle soit plus forte et qu'elle ait les moyens de continuer la lutte en faisant face

aux frais d'avocat. L'adhésion, c'est 36 euros par an.

Faire un don : <http://resistancerepublicaine.com/don/>

Adhérer : <http://resistancerepublicaine.com/adherer/>

Par courrier à Résistance républicaine, 101 avenue du Général
Leclerc, 75685 Paris cedex 14.